



# PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Une Référence Internationale

LE DIRECTEUR GENERAL

Abidjan, le 24 JUIL 2021

N/REF 133 DGPA/DMSE/DA/DSUR/CIS/KDCE

## NOTE AUX USAGERS

Objet : vignette du 3<sup>ème</sup> trimestre 2021

Les usagers du port d'Abidjan sont informés que les vignettes de validation des macarons d'accès du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2021 sont disponibles à la Direction des Opérations Maritimes, de la Sécurité et de l'Environnement (Département Sûreté et code ISPS) et seront exigibles à partir du 12 juillet 2021.

Aussi, sont-ils invités à régulariser leur situation financière auprès de la Direction Financière et Comptable au plus tard le 09 juillet 2021.

### Ampliations :

-TOUTES LES DIRECTIONS SECTORIELLES  
-PORTSECURITE  
-UCACI  
-FEDERMAR  
-S.G. COMMUNAUTE PORTUAIRE  
-GSP-GN  
-CSP  
-OIC  
-ARCHIVES

1  
1  
1  
1  
1  
1  
1  
1

Pour le Directeur Général,  
et par délégation, le Directeur des Opérations  
Maritimes, de la Sécurité et de l'Environnement

**Colonel COFFI Yao Emmanuel D.**

Officier de l'Ordre National  
Officier de l'Ordre du Mérite Maritime